

Votre statut

- Je suis un auteur signant pour le compte de l'ensemble des coauteurs du manuscrit et je suis dûment autorisé à le faire par tous les coauteurs du manuscrit

Les auteurs ont créé l'article identifié ci-dessus, qui avec tous les tableaux, illustrations ou autres documents soumis pour publication en tant que partie intégrante de l'article, est désigné dans le présent Contrat de Licence comme l'« Article ». Les auteurs souhaitent que le Propriétaire de la Revue publie et distribue l'Article et protège les droits accordés dans le cadre du présent Contrat de Licence. Pour permettre au Propriétaire de la Revue de le faire, chaque auteur accorde au Propriétaire de la Revue les droits énoncés dans le présent Contrat de Licence.

Propriété des droits d'auteur sur l'Article

Chaque auteur conserve ses droits d'auteur sur l'Article. À l'exception de la licence de l'Article telle qu'énoncée ci-dessous, le présent Contrat de Licence ne transfère aucun droit sur les brevets, marques ou autres droits de propriété intellectuelle au Propriétaire de la Revue. Le Propriétaire de la Revue doit publier et distribuer l'Article avec une mention de droit d'auteur appropriée.

Droits des auteurs sur l'Article

Sous réserve des termes du présent Contrat de Licence, chaque auteur conserve le droit de réutiliser l'Article à ses propres fins commerciales et non commerciales, ainsi que de créer des œuvres dérivées, sans l'autorisation du Propriétaire de la Revue ni paiement au Propriétaire de la Revue. Chaque auteur doit, dans le cadre d'une telle réutilisation de l'Article, reconnaître et attribuer pleinement la publication première de l'Article.

Rien dans le présent Contrat de Licence ne limite les droits de réutilisation des auteurs, sauf en ce qui concerne l'octroi de droits à des tiers à des fins commerciales, comme indiqué ci-dessous.

À titre d'exemples illustratifs de réutilisation, chaque auteur se réserve le droit de :

- faire des copies de l'Article (ou d'une partie de l'Article) pour promouvoir des entreprises ou des produits qu'ils possèdent, que cette promotion soit commerciale ou non ;
- inclure l'Article dans une thèse ou un mémoire ;
- étendre l'Article à un livre, inclure l'Article dans une compilation ultérieure de leurs propres travaux, réutiliser des parties, des extraits et leurs propres figures, tableaux et images de l'article dans leurs propres nouveaux travaux (qui, dans chaque cas, peuvent être publiés chez Elsevier ou chez un éditeur tiers, commercial ou non, à la discrétion de l'auteur) ;
- utiliser et partager l'Article à des fins scientifiques, y compris pour l'enseignement en classe, lors de conférences et pour des cours en ligne ouverts et massifs non commerciaux ;
- créer des traductions de l'Article et autoriser d'autres personnes à des fins de collaborations et partages scientifiques non commerciaux ;
- partager publiquement l'Article sur des sites web non commerciaux, tels que des dépôts institutionnels ; et

- publier l'article sur des sites web commerciaux de collaboration scientifique dans le seul but d'être hébergé par ces sites web.

Chaque auteur s'engage à ne pas accorder de licence à un tiers pour exercer tout ou partie des droits de l'Article ou d'une partie de l'Article à des fins commerciales. Chaque auteur s'engage à transmettre rapidement toute demande de tiers pour une licence de ces droits au Propriétaire de la Revue.

Chaque auteur reconnaît l'importance de l'intégrité, de l'authenticité et de la permanence du dossier scientifique et convient que la version de l'Article qui apparaît ou apparaîtra dans la revue et qui intègre toutes les activités d'édition à valeur ajoutée (y compris la coordination de l'évaluation par les pairs, la correction d'épreuves, la mise en forme, la pagination et l'enrichissement en ligne) sera le document final définitif de la recherche publiée (« l'Article de Revue Publié »).

Chaque auteur reconnaît et accepte également qu'aucune disposition du présent Contrat de licence ne doit être considérée comme permettant la publication redondante/dupliquée de l'Article en violation des principes d'éthique de la publication, tels que décrits ci-dessous.

Cession de droits par l'Auteur sur l'article

Chaque auteur accorde par la présente au propriétaire de la revue les droits suivants, à compter de la date d'acceptation de l'Article pour publication :

- a) le droit non exclusif de publier, de reproduire, d'afficher, de distribuer et d'utiliser de toute autre manière l'article, ou toute partie de l'article, à quelque fin que ce soit en format papier, électronique et sous toute autre forme et sur tout autre support (qu'ils soient actuellement connus ou mis au point ultérieurement), et de préparer des œuvres dérivées, en toutes langues, dans le monde entier, pendant toute la durée des droits d'auteur ;
- b) le droit non exclusif d'autoriser des tiers à exercer tout ou partie des droits accordés par les présentes à des fins non commerciales;
- c) le droit exclusif de concéder à des tiers le droit d'exercer tout ou partie des droits accordés par les présentes à des fins commerciales ; et
- d) le droit de faire valoir les droits concédés aux titres des présentes contre des tiers.

De plus, chaque auteur a choisi la Licence Creative Commons Attribution - Utilisation non commerciale - 4.0 International ("la Licence CC BY-NC ") et accorde au Propriétaire de la Revue le droit d'appliquer la Licence CC BY-NC à l'Article lorsqu'il est publié dans la Revue, en libre accès, sur les plateformes en ligne du Propriétaire de la Revue et/ou de l'Editeur. Les détails complets de la Licence CC BY-NC sont disponibles à l'adresse <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>.

Matériels complémentaires et Données de recherche

Par « Matériels complémentaires » on entend les matériels publiés en tant que partie supplémentaire de l'Article. Cela peut inclure, sans s'y limiter, du matériel graphique, illustratif, vidéo et audio.

Par « Données de recherche » on entend le résultat des observations ou de l'expérimentation qui valident les résultats de recherche et qui sont publiées séparément de l'Article. Cela peut inclure, sans s'y limiter des données brutes, des données traitées, des logiciels, des algorithmes, des protocoles et des méthodes.

S'agissant de tous Matériels complémentaires et/ou Données de recherche qu'un auteur soumet, cet auteur conserve tous les droits sur ces Matériels complémentaires et/ou Données de recherche et accorde au Propriétaire de la Revue une licence non exclusive pour toute la durée des droits d'auteur et pour le monde entier pour publier, extraire, reformater, adapter, s'inspirer de, indexer, redistribuer, pointer des liens vers et pour faire toute autre utilisation de tout ou partie des Matériels complémentaires et/ou Données de recherche, sous toutes formes et sur tous supports (qu'ils soient actuellement connus ou mis au point ultérieurement) Le Propriétaire de la Revue peut également autoriser des tiers à exercer ces droits.

Lorsque le Propriétaire de la Revue et/ou l'Editeur publie l'Article, en libre accès, sur leurs plateformes en ligne et publie les Matériels complémentaires avec l'Article, le Propriétaire de la Revue et/ou l'Editeur appliqueront la même licence d'utilisateur final aux Matériels complémentaires qu'à l'Article. Lorsqu'un auteur a sélectionné une licence d'utilisateur final spécifique aux termes de laquelle les Données de recherche doivent être mises à disposition sur un site ou à travers un service, le Propriétaire de la Revue et/ou l'éditeur appliquera cette licence d'utilisateur final aux Données de recherche sur le site ou sur le service spécifié.

Restitution des droits

Il peut arriver que des Articles acceptés en vue de leur publication soient par la suite refusés au cours du processus de publication, voire dans certains cas après mise en ligne dans la rubrique "Articles sous presse", auquel cas tous les droits accordés au Propriétaire de la Revue en vertu du présent Contrat de Licence seront restitués à l'auteur (veuillez consulter la page <https://www.elsevier.com/about/policies-and-standards/article-withdrawal>).

Révisions et modifications

Le Contrat de Licence ne peut pas être modifié, à moins qu'une telle modification soit faite par écrit et signé par le Propriétaire de la Revue et l'auteur de correspondance. Le présent Contrat de licence remplace à compter de la date des présentes tout contrat antérieur relatif à l'Article conclure entre chaque auteur et le Propriétaire de la Revue.

Garanties de l'auteur / Déontologie et déclaration de conflit d'intérêt

Chaque auteur garantit les points énumérés ci-dessous et confirme avoir pris connaissance des documents relatifs aux Instructions aux auteurs, à la Déontologie éditoriale, aux Déclarations d'Intérêts et aux informations pour les auteurs dont les pays sont concernés par les sanctions, et s'y être conformé. Chaque auteur a noté qu'il peut être exigé pour certaines revues que tous les coauteurs signent et retournent leur Déclaration d'intérêts. Chaque auteur a également pris connaissance de la politique de l'éditeur et ou du Propriétaire de la Revue de rétraction et de retrait d'articles (<https://www.elsevier.com/about/policies-and-standards/article-withdrawal>).

Pour plus d'information, veuillez consulter la page détaillant la déontologie éditoriale <http://www.elsevier.com/publishingethics> ainsi que la page de présentation de la revue. Pour plus d'informations sur les sanctions, veuillez consulter la page <https://www.elsevier.com/about/our-business/policies/trade-sanctions>.

Garanties des auteurs

- L'Article soumis pour examen à la revue est une œuvre originale, a été rédigé par les auteurs indiqués et n'a pas fait l'objet d'une publication quelle qu'elle soit antérieure.
- L'Article n'a pas été soumis pour examen à une autre revue pendant qu'il était en cours d'examen par la présente revue, et il ne sera soumis à aucune autre revue.
- L'Article, le Matériel complémentaire et les Données de recherche ne portent atteinte à aucun droit d'auteur, ne violent aucun autre droit de propriété intellectuelle, droit à la vie privée ou tout autre droit de personne ou d'entité, et ne contiennent aucun élément diffamatoire ou illicite ni aucun élément violant aucun droit personnel ou exclusif d'aucune autre personne ou entité.
- Toutes les autorisations écrites et nécessaires des titulaires des droits d'auteur en ce qui concerne tout extrait d'œuvres soumises au droit d'auteur inclus dans l'Article ont été obtenues et les sources dans l'Article, dans le Matériel complémentaire et les Données de recherche et tous ces tiers ont été mentionnés correctement et de manière appropriée.
- Sauf dans les conditions explicitement définies dans le présent Contrat de licence, les auteurs déclarés sont les propriétaires légaux et bénéficiaires des droits accordés par les présentes et l'Article n'est soumis à aucun droit ou licence antérieur qui entre en conflit avec les termes du présent Contrat de licence.
- Chaque auteur confirme qu'il n'est pas identifié comme un ressortissant spécialement désigné (« RSD ») et si l'un des auteurs réside en Russie, Biélorussie, Iran, à Cuba, ou en Syrie, l'Article a été préparé à titre personnel ou dans un cadre académique ou de recherche et non pas en tant que représentant officiel ou à un autre titre pour le compte du gouvernement ou d'une institution de l'un de ces pays.
- Si des images ou des détails personnels de patients, de sujets de recherche ou d'autres individus, sont utilisés, tous les consentements écrits et pleinement informés tels qu'exigés par la loi applicable ont été obtenus et la preuve de ces consentements a été conservée, et les auteurs se sont conformés aux politiques de l'éditeur et/ou du Propriétaire de la Revue en matière d'utilisation de ce matériel. Veuillez consulter la page <https://www.elsevier.com/about/policies-and-standards/patient-consent> pour plus d'informations.

- Si un logiciel est inclus dans le Matériel complémentaire et/ou les Données de recherche, il ne contient aucun virus informatique sous quelque forme que ce soit.

Garanties de l'auteur de correspondance

Dans l'hypothèse où l'Article, du Matériel complémentaire ou des Données de recherche auraient été établi conjointement avec d'autres auteurs, j'ai (en tant qu'auteur de correspondance) informé tous les coauteurs des clauses du présent Contrat de Licence que j'ai dûment obtenu leur autorisation pour signer le présent contrat de licence je signe en leur nom en qualité de mandataire.

Loi applicable et compétence territoriale

Le présent Contrat de licence sera régi et interprété conformément aux lois du pays ou de l'état dans lequel le Propriétaire du Journal est établi, sans égard aux principes régissant le conflit des lois, et les parties consentent irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de ce pays ou de cet état.